CyrilDechegneConsulting

**AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST**

**Newsletter**

**N° 198**

**15/05/2025**

Pour lire l'Agenda, cliquez ici

N'oubliez pas d'ajouter l'adresse d'envoi de l'Agenda dans vos contacts pour éviter que la newsletter passe en Spam !

## ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Cadres règlementaires ERRD 2024 et EPRD 2025**

Nous vous informons que les fichiers normalisés à utiliser pour les campagnes de remontée des états réalisés des recettes et des dépenses (ERRD) 2024 et des états des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) 2025 sont maintenant disponibles en ligne.
Cliquez sur le lien

- **Nouveautés des cadres EPRD 2025**

Parmi les nouveautés la plus importante **la fusion des sections dépendance et soins**, puisque nous sommes invités à passer sur un mode binaire : Hébergement / dépendance-soins (soins et entretien de l'autonomie). Cela a plusieurs conséquences comme par exemple la disparition de la clef de répartition AS. Mais cela va générer d'autres difficultés :

- Avec un changement au 1er juillet 2025 : comment les établissements des 23 départements pilotes vont enregistrer leur comptabilité ? Si le logiciel de paye ventile du 1er janvier au 30 juin, les AS en dépendance et soin, les couches en dépendance…il y a de fortes chances que nous continuons après le 1er juillet également. En 2026, il faudra revoir l'ensemble des paramétrages de nos logiciels !
- Quand pouvons-nous faire nos EPRD avec une valeur du point Gir national inconnu à ce jour ?
- Comment devons-nous facturer les résidents département et hors département à partir du 1er juillet. A priori au 1er juillet, la dotation du soin devra au moins être égale à l'enveloppe dépendance. L'ARS ne devrait pas générer la notion de domicile de secours ?
- Quid de l'impact sur la TVA et le prorata de TVA, taxe sur les salaires… Avec la fusion dépendance et soin, la part du chiffre d'affaires soins va être plus élevé et donc générer des incidences sur la

TVA…Ce point soulevé par le Synerpa a obtenu un réponse du ministère le 10/04/2025 qui précise que pendant l'expérimentation les régimes fiscaux de l'enveloppe dépendance ne change pas et qu'il conviendra donc de traiter de deux manières distinctes pour les établissements assujettis à la TVA l'enveloppe de la fusion dépendance et soins.

**Beaucoup d'inconnu à 1 mois des EPRD ?**

- **EPRD 2025 suite : Impact de la CNRACL hausse de 12 points de 2025 à 2028**

Dans la projection financière, l'impact de ces mesures fait flamber les déficits prévisionnels . Qui va payer cette nouvelle hausse ?

- **Circulaire budgétaire 2025**

Alors que des concertations avec les fédérations s'ouvrent sur la circulaire budgétaire des ESSMS pour 2025, le ministère a présenté les grandes lignes du texte qui sera publié fin mai. Les modalités de répartition du fonds d'urgence pour les Ehpad sont précisées.
Et si cette première instruction de l'année doit encore faire l'objet de concertations avec les fédérations et ne sera adressée aux ARS que fin mai. Dans le détail, le taux de reconduction devrait s'élever, en moyenne, à 1,7 % pour l'ensemble du secteur « personnes âgées », « **dont 2,35 % pour les Ehpad** ».
La circulaire devrait prévoir d'allouer la quasi-totalité du fonds d'urgence aux Ehpad en difficulté. Au total, 250 M€ (sur les 300 M€ prévus par la LFSS) seront versées dans les prochaines semaines aux ARS « avec une répartition régionale fondée sur le nombre d'Ehpad en difficulté, donc essentiellement des structures publiques et associatives », a indiqué le ministère, précisant avoir « été à l'écoute des fédérations » pour organiser cette ventilation.
Ainsi, à leur demande, « ces crédits pourront servir à compenser des dépenses de trésorerie, des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail ou de transformation des processus comme les achats, afin d'aider les structures dans la durée ». Les Ehpad qui percevront ces crédits seront sélectionnés par les commissions départementales de suivi des établissements en difficulté qui impliquent les ARS et les conseils départementaux. Leurs dossiers seront donc « examinés de manière collégiale pour identifier les sources de déficit et améliorer la situation ». En effet, le ministère souhaite « éviter de verser l'argent aux Ehpad sans leur donner une perspective d'amélioration structurelle et concrète ». Pour accéder à ces fonds, le cabinet précise qu' « il faudra que la structure prenne une forme d'engagement moral à suivre des recommandations qui seront faites en commission ».
Notons aussi que la circulaire prévoit des crédits pour expérimenter dans 23 départements la fusion des sections soins et dépendance au 1er juillet 2025.
Enfin, 45 M€ sont prévus pour le recrutement de médecins coordonnateurs dans les Ehpad.

- **TVA mode d'emploi (ANAP)**

Afin d'aider les ESSMS à maîtriser la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'ANAP publie un guide, ainsi qu'un outil numérique d'aide à la décision. En effet, la TVA, « sujet complexe souvent négligé », influe sur leurs recettes et leur trésorerie. Afin d'aider les établissements à « optimiser leur gestion financière », elle présente dans un guide les règles d'assujettissement partiel à la TVA, ainsi que « des rappels sur les activités concernées, les modalités d'exercice du droit à déduction et les principaux risques à éviter ».
En complément, **l'outil numérique** doit leur permettre de « trouver facilement les dispositions applicables à leur situation »

## COUP DE POUCE

- **Etudiante en CAFDES en septembre je suis à la recherche d'une alternance dès septembre 2025 dans un ESSMS sur Toulouse et sa périphérie**

Parce que préparer c'est rendre les choses plus faciles, je vous fais passer la demande d'une connaissance :
*« Actuellement étudiante en école de commerce à AMOS Toulouse (Master 2), je suis à la* ***recherche d'une alternance (poste de direction adjointe) pour d'entrer dans une nouvelle formation en Septembre 2025****.*
*Cette dernière permettra d'obtenir un certificat d'aptitude aux fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale « CAFDES ».*
Si ce profil vous intéresse, merci de revenir vers moi, je vous ferai suivre CV + lettre de motivation.

## ACTUALITES OUTILS et IDEES NOUVELLES

- **Appel à projet numérique pour les résidences autonomie**

Comme en 2024, l'aide à l'investissement portera sur les travaux de restructuration complexe, sur l'acquisition d'équipements, y compris numériques, ainsi que sur la création ou l'aménagement de tiers lieux au sein des résidences autonomie. Seuls les projets de réhabilitation dont le montant dépasse 100 000 € seront considérés comme éligibles.
Cet appel à projets, lancé le 3 avril dernier, sera **clôturé le 30 mai 2025.**
***Le cahier des charges de l'appel à projets peut être consulté ici.***

## ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Cybersécurité: de nouveaux outils disponibles pour les Ehpad**

L'agence du numérique en santé a publié courant avril 2 nouveaux outils dont vous pouvez vous emparer: un "observatoire permanent de la sécurité des systèmes d'information des établissements et services du secteur médico-social" et un kit d'exercice de crise.

## ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **FHF annonce ¾ d'établissements publics en déficit en 2024**

"Malgré une activité qui progresse et un soutien exceptionnel" de l'Etat, les Ehpad publics font face "à des déséquilibres budgétaires" inégalés et, surtout, "structurels", alerte la FHF, qui réclame des mesures urgentes aux pouvoirs publics, sous peine de voir "disparaître" ces établissements. En effet, 74% présentent un déficit en 2024.
Avec une hausse de 3% de la CNRACL de 2025 à 2028 ; soit + 12 points en 4 ans comment les établissements vont financer cette mesure qui va coûter très cher.

## ACTUALITES DU CABINET

- **Formation EPRD les 4 et 5 Juin 2025** : Nous venons de finir la formation sur l'ERRD et nous programmons celle sur l'EPRD la 1ere semaine de juin. Au programme : Faire de cet outil le déploiement d'unz stratégie financière pour améliorer ses prévisions et donc le pilotage de ses dépense set recettes. Présentation des nouvelles colonnes issues de la fusion dépendance et soin, point sur les projections financières et des hausses à venir (CNRACL, énergie,…). Une méthodologie sera présentée pour améliorer vos EPRD et beaucoup d'outils seront présentés.
Si vous êtes intéressés, nous pouvons déjà en parler avec vous, le bulletin d'inscription est sur le **Site internet** et nous pouvons vous l'envoyer sur simple demande.

- **Bibliothèque**
  *Depuis près d'un an maintenant, nous avons mis à votre disposition une bibliothèque règlementaire qui reprend les principaux textes avec la même ossature que la newsletter : « finance-budget ; qualité-gestion des risques ;…*
  *N'hésitez pas à y aller : bibliothèque*

- **A la demande : Formation : Se préparer à l'évaluation**

➢ Cette préparation peut prendre différente forme :

  - **Format 1 jour** : Au sein de votre établissement : matinée : Rappel des particularités du référentiel Synaé, focus sur les éléments de preuve et la cotation, présentation d'un type de planning pour favoriser votre préparation. Après-midi : démarrage de l'autoévaluation sur Synaé sur la thématique de la gouvernance.

  - **Format 2 jours** : En binôme avec une IDEC, nous intervenons sur le mode d'une évaluation blanche afin de vous préparer au mieux au jour J. Seule particularité, afin de prendre plus de temps d'échange, au lieu de voir la séquence des résidents professionnels (« Accompagné Traceur ») 3 fois, nous le déclinons qu'une fois

*Renseignements au 06 78 20 53 02 ou à cyril@cyrildechegne.fr*

## ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Analyse TDBP 2023**

La CNSA a analysé les données du tableau de bord de la performance médico-sociale pour l'année 2023. Le taux d'absentéisme qui s'était envolé pendant la crise sanitaire est revenu à son niveau d'avant Covid. Pour autant, le taux de vacance de poste qui a plus que doublé entre 2017 et 2023 approche les 5 %.
La crise sanitaire des années 2020-2021 a bousculé la vie des ESSMS en raréfiant les ressources humaines. Démissions, refus de s'engager sur des contrats longs, recours aux CDD et à l'intérim… les ESMS doivent s'adapter à cette nouvelle donne qui a tendance à creuser leurs déficits. Le baromètre proposé par la CNSA permet d'objectiver les réalités RH du médico-social en 2023.
Le taux d'absentéisme s'est fortement accru pendant les années de crise sanitaire. Il est ainsi passé entre 2019 et 2020 de 11,5 % à 13 %. Depuis, on est revenu au niveau d'avant-Covid : 11,5 % en 2023. Mais attention, cette baisse n'est pas uniforme. Globalement, l'absentéisme est plus fort

dans les établissements que dans les services. Ainsi, en 2023, l'absentéisme moyen est inférieur à 10 % dans les services pour personnes handicapées alors qu'il dépasse les 11 % dans les établissements pour personnes handicapées ou les Ehpad. Mais pour les Ssiad ou les Spasad, l'absentéisme est supérieur à 13 %. Le document de la CNSA distingue au sein des données sur l'absentéisme ce qui relève des arrêts maladie ou des congés maternité ou paternité, entre autres. Il apparaît que la hausse enregistrée ces dernières années s'explique essentiellement par la montée des arrêts maladie de moyenne durée (entre sept jours et six mois) qui sont souvent liés à l'usure professionnelle, voire un burn-out. On observe un autre clivage quant aux arrêts de travail et maladies professionnelles (AT-MP). *« En Ehpad et dans les services multi-clientèle* [Ssiad, Spasad, …], *les AT-MP contribuent pour plus de 18 % des absences, alors que dans les services pour personnes en situation de handicap, ce même motif justifie moins de 5 % des absences »*, relève la CNSA.

Doublement du taux de vacance : Au niveau territorial, les écarts vont d'un à deux. Pour les établissements, les régions Hauts-de-France et Paca comptent le taux d'absentéisme le plus élevé alors les Pays de la Loire et le Centre sont les plus épargnés. Pour les services, l'Occitanie est la plus touchée par l'absentéisme.

Sur la période 2017-2023, ce taux de vacance a plus que doublé, passant de 2,1 % à 4,5 %. À noter que ce taux est supérieur d'un point à celui du secteur privé (3,5 %).

La rotation s'accroît. Là encore, les écarts sont très importants entre les Esat dont le taux de vacance reste très limité (2,3 %) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM) et les MAS, où il dépasse les 6 %. Quant aux services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah), ils atteignent un taux de vacance de 7 %. L'Île-de-France est la région qui connaît les plus forts taux : 6,9 % dans les services et 13,1 % dans les établissements.

La CNSA s'intéresse également au taux de rotation dans les ESMS. Celui-ci a grimpé globalement de 19,4 % en 2018 à 24,4 % en 2023 (un taux supérieur au secteur privé). Mais cette moyenne est dépassée dans les Ehpad (25,6 %) et surtout dans les établissements pour adultes handicapés hors Esat (34,6 %).

## ACTUALITES USAGERS ET AMELIORATION PRISE EN CHARGE

- **Film documentaire : Maladie Alzheimer, « Les Esprits Libres »**

Le 30 avril sort au cinéma un film documentaire retraçant une expérience tentée par un Ehpad. Pendant deux semaines, malades d'Alzheimer et soignants ont vécu ensemble une expérience de création culturelle. Tout le monde en est sorti transformé, convaincu qu'il faut soigner autrement ces personnes. Ce film «  Les esprits libres » ne se résume pas à un regard porté sur les malades. Il témoigne également de l'aspiration des soignants à travailler autrement. Le fait d'évoluer dans un beau lieu chargé de passé, entouré de verdure, le fait de ne plus porter la fameuse blouse et de découvrir les potentialités de personnes jugées faibles redonnent de l'intérêt à un travail souvent répétitif. *« On n'est plus des soignants face à des soignés »*, dit l'un d'entre eux.

Extrait

## AGENDA NATIONAL

- **Congrès du Synerpa**

Le Syndicat national des établissements, résidence et service d'aide à domicile privés pour personnes âgées (Synerpa) organise son congrès national des acteurs privés du grand âge.
Date et lieu : Jeudi 12 juin 2025 au Centre Expo Congrès, 836, Bd des Ecureuils, 06 210 Mandelieu-La-Napoule
Renseignements

- **40e congrès de la Fnadepa Du 05/06/2025 au 06/06/2025**

Le 40e Congrès national de la FNADEPA ouvrira ses portes les 5 et 6 juin prochains au Palais des Congrès de La Rochelle *(Espace Encan, Quai Louis Prunier 17000 – La Rochelle).*
*Renseignements :*

## AGENDA OCCITANIE

- **Formation ERRD : 04 et 05 Juin 2025 à Toulouse : Les inscriptions ont démarré**

Depuis la crise sanitaire de 2020-2021, la situation des ehpad ne cesse de se dégrader, il est important de poser un diagnostic efficace pour poser les fondements d'une stratégie financière à court terme. C'est l'objet de ces deux jours de formation, orientés sur des cas concrets et des outils à déployer pour faire de l'EPRD un outil de pilotage budgétaire.

**L'Agora du grand âge (AD-PA et Fnaqpa) : Du 18 au 20 juin 2025 à Albi**

Organisée par l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) et la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), cette rencontre rassemblera décideurs, présidents, directeurs généraux et directeurs pour débattre des enjeux liés à l'autodétermination des personnes âgées.
Renseignements

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois (consulter le site et ce lien).
Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois (consulter le site).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois (consulter le site).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois (consulter le site).
Informations au 04 68 52 22 22

## AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois (consulter le site).
Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois (consulter le site).
Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting
**Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD**
**Evaluateur Externe (AFNOR)**
2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE
Tél: 05 61 06 91 65 -
**info@cyrildechegne.fr**
**Site internet**

Directeur de la publication : Cyril Dechegne
Rédacteur : Cyril Dechegne
Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud-ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription » ou aller directement sur le site internet